



Fichage aux Renseignements Généraux

Par **Antoine67**, le **25/02/2016** à **16:47**

Bonjour,

Je vais participer à une manifestation (pour la sauvegarde d'un hôpital). Un membre d'un syndicat nous a dit, je cite "*vous serez fichés aux renseignements généraux lors de la manifestation*". Pourrais-je avoir plus d'informations sur ce fichage et savoir si l'on peut exercer un métier dans le domaine du droit en étant "fiché" ?

P.S.:la manifestation a lieu le samedi 27 février, une réponse rapide serait donc la bienvenue.

Je vous remercie d'avance

Par **amajuris**, le **25/02/2016** à **20:07**

bonjour,

les renseignements généraux n'existent plus depuis plusieurs années.

toutes les manifestations importantes ou intéressantes sont filmées par les journalistes et également la police voir également par des particuliers avec leurs téléphones.

comme dans toutes manifestations, la police peut procéder à des vérifications d'identité donc il est possible que vous vous retrouviez dans un fichier.

mais il faut savoir qu'une majorité de nos hommes politiques ont, pendant leurs jeunesse, milité et manifesté dans des partis d'extrême gauche ou extrême droite sans que cela ne les empêche de faire l'ENA et de se retrouver magistrats à la cour des comptes ou au conseil d'état.

salutations

salutations

Par **Antoine67**, le **25/02/2016** à **20:54**

Je vous remercie de votre réponse et de votre rapidité.

En vous souhaitant une bonne soirée,
Cordialement.